



A38-WP/392
EX/134
27/9/13

ASSEMBLÉE — 38^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

PROJET D'ÉLÉMENTS DE RAPPORT SUR LE POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR

Les éléments ci-joints sur le point 14 de l'ordre du jour sont présentés au Comité exécutif pour examen.

Point 14 : Programme universel d'audits de sûreté (USAP)

14.1 À sa sixième séance, le Comité exécutif examine le programme universel d'audits de sûreté (USAP) en se fondant sur la note WP/16 qui donne un rapport exhaustif du Conseil sur l'exécution du deuxième cycle d'audits de l'USAP, ainsi qu'un rapport sur l'avenir de l'USAP au-delà de 2013 ; elle présente également un plan de mise en œuvre pour la transition à la prochaine phase du Programme (WP/15).

14.2 La Fédération de Russie, dans la note WP/230, souligne l'importance de passer à la méthode de surveillance continue afin de donner une approche plus progressive et efficace à la sûreté de l'aviation aux niveaux mondial, régional et national. La Fédération de Russie demande également que le principe actuel de transparence limitée des résultats des audits de l'USAP soit maintenu.

14.3 La République dominicaine, dans la note d'information WP/168, présente son expérience en matière d'établissement et de maintien d'un système efficace de supervision du contrôle de qualité de la sûreté de l'aviation afin d'identifier, de prévenir et de rectifier à temps les carences du système de supervision de la sûreté de l'aviation civile.

14.4. Dans la note d'information WP/128, le Système de supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation des Caraïbes (CASSOS) fait rapport sur les activités entreprises depuis la 37^e session de l'Assemblée de l'OACI, notamment la création d'un comité permanent de sûreté de l'aviation.

14.5 Le Comité exécutif prend note du succès global réalisé par l'USAP durant le deuxième cycle des audits de l'USAP et du rôle joué par ces audits pour identifier les carences, en ciblant des activités d'assistance et en élaborant de nouvelles stratégies d'audit. Il est cependant noté que beaucoup de travail reste à faire de la part des États pour renforcer la sûreté de l'aviation et trouver des solutions aux problèmes identifiés par l'USAP.

14.6 Le Comité exécutif se félicite de la décision de faire évoluer l'USAP vers une méthode de surveillance continue (USAP-CMA) et entérine le plan de transition à l'USAP-CMA présenté dans la note WP/15.